

CAMPING DE L'AUBERGE*
Route des Gorge du Tarn, La Grave
12720 MOSTUEJOULS
Tél 06 16 95 92 31
Email : infos@campingdelauberge.fr
Site : www.campingdelauberge.fr

**CONTRAT DE LOCATION
EMPLACEMENT ou MOBILE HOME**

Entre le soussigné (le locataire) et le Camping de l'Auberge* (le loueur), il est convenu et arrêté ce qui suit :

Séjour demandé :	du :	au :
<i>(Dates précises)</i>	<i>(Jour d'arrivée)</i>	<i>(Jour de départ)</i>

- Pour un emplacement camping, dates au choix.....Arrivée après 12 h / Départ avant 12 h
- Pour un Mobil Home : du samedi au samedi (en juillet et août).... Arrivée après 14 h / Départ avant 10 h

Le camping est réservé à une clientèle touristique : une clientèle de passage, une clientèle qui n'y élit pas domicile (arrêté du 11 janvier 1993).

Le soussigné : Réserve : Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays : Téléphone : Email :	NOM :- Un Emplacement Camping : <input type="checkbox"/> Emplacement (sans électricité) <input type="checkbox"/> Emplacement (avec électricité) <input type="checkbox"/> Tente : <input type="checkbox"/> Caravane : <input type="checkbox"/> Camping-car : <input type="checkbox"/> Véhicules : <input type="checkbox"/>
- Nombre d'adultes et enfants de + de 7 ans : - Nombre d'enfants de - de 7 ans : Animaux :	- Un Mobile home (2 personnes) <input type="checkbox"/> - Un Mobile home (4 personnes) <input type="checkbox"/> (voir descriptif sur la brochure ou sur le site web)
- Demi-pension (du 30/04 au 09/07 et du 28/08 au 20/09/2011) - Nombre d'adultes : - Nombres d'enfants -12 ans : - du au	
Et verse le montant de l'acompte, soit pour : - Un emplacement 10 € + 5 € de frais de réservation, non déductibles. Etablir le règlement à l'ordre du camping - Un Mobile home 25 % du montant du séjour + 15 € de frais de réservation, non déductibles. Etablir le règlement à l'ordre du camping	
Déclare avoir pris connaissance des conditions, règlements et tarifs, les accepte, s'engage à les respecter et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements.	
Bon pour accord le :	Signature :

- Le Camping de l'Auberge* s'engage à réserver, selon les conditions de location et aux dates ci-dessus acceptées :	
- Un Emplacement Camping <input type="checkbox"/>	- Un Mobile home : <input type="checkbox"/>
Demande reçu le :	
Total du règlement : €	Versé le : par :
Acompte de : €	
Frais de réservation €	
Bon pour acceptation du Camping de l'auberge*	
Cadre réservé au Camping de l'Auberge*	

Classement : catégorie Tourisme, 1 étoile, 20 emplacements -

CAMPING DE L'AUBERGE*
Route des Gorge du Tarn, La Grave
12720 MOSTUEJOULS
Tél 06 16 95 92 31
Email : infos@campingdelauberge.fr
Site : www.campingdelauberge.fr

<p align="center">CONTRAT DE LOCATION EMPLACEMENT ou MOBILE HOME</p>

CONDITIONS DE RESERVATION

- 1) Il doit être établi un **contrat de location par séjour** (séjour camping, caravanning ou séjour location).
- 2) Le contrat doit être **complété et signé**, en respectant les jours précis d'arrivée et de départ ainsi que les modalités de réservation.
- 3) En période estivale les réservations pour un séjour en location de mobile home, ne sont acceptées que pour des séjours d'une **semaine minimum**.
- 4) Les **frais de réservation**, pour un séjour, sont de **15 €**, cette somme n'est ni déductible du montant de l'acompte, ni remboursable en cas d'annulation.
- 5) La réservation d'un séjour en Mobile home s'accompagne du versement d'un **acompte de 25%** du montant du séjour, déductible lors du règlement du solde au camping.
- 6) La réservation d'un emplacement s'accompagne du versement d'un **acompte de 10 €**, déductible du montant du séjour, lors du règlement au camping.
- 7) Le **solde du règlement du séjour**, s'effectue à **l'arrivée au camping**.
- 8) La décision définitive de l'acceptation ou du refus de la location dépend uniquement de la **Direction du camping**, qui n'a pas à en fournir la raison.
- 9) La réservation n'est effective, pour le client, qu'après **réception de la confirmation**.
- 10) L'emplacement réservé ou la location, redevient disponible, en l'absence de message, 24 h après la date d'arrivée prévue à 12 h.
- 11) Arrivée retardée ou départ anticipé : **aucune réduction** n'est accordée. Le séjour sera facturé jusqu'au terme de la date contractuelle.
- 12) Deux SPA à disposition, le camping de l'auberge ne s'engage dans aucune responsabilité.
- 13) **Annulation d'un séjour** (emplacement ou mobil home) : plus de 30 jours avant le jour d'arrivée **l'acompte reste acquis** au camping, 30 jours ou moins avant l'arrivée au camping, le **montant total du séjour** est dû au camping.

Signature du locataire